

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 17 décembre 2014

Présents : M. d'Oultremont, Bourgmestre-Président ;
MM. Demonceau, Pirenne, et Schreurs, Echevins; Mme Huynen-Kevers, Présidente du C.P.A.S. ;
MM. Meyer, Aussems, Baguette, Ernst, Mmes Zinnen-Fabry, Charlier-André, Melle Jacquinet, Mmes Bragard-Schmetz, MM. Schnackers, et Demoulin, Conseillers ;
M. Baguette, Directeur général
(Mmes Huynen-Delhez, Echevine, et Boniver-Meuris, Conseillère, sont absentes et excusées)

M. d'Oultremont, Président, ouvre la séance à 20h30'.

L'ordre du jour de la séance publique est complété par un point demandé par ECOLO portant sur l'accueil des nouveaux habitants de la commune.

Séance publique :

1. **Fabriques d'églises – Modifications budgétaires 2014 – Avis.**
Sans incidence sur l'intervention communale, les ultimes modifications budgétaires présentées par les Fabriques d'églises St Gilles de Froidthier et St Jacques-le-Majeur de Clermont sont visées favorablement sans observation.
2. **Réforme des services d'incendie – Aide Provinciale – Convention – Décision.**
(M. SCHNACKERS, Conseiller, entre en séance)
La Province de Liège propose d'aider financièrement les communes et les pré-zones de secours dans le cadre de la réforme des services d'incendie via une convention de partenariat pour 2015.

Pour autant que la commune ne soit pas liée au résultat de l'étude d'optimisation initiée par la Province, l'assemblée marque son accord pour adhérer à la proposition, l'Echevin des Finances insistant sur la nécessité d'éviter « un mammoth » avec une structure unique et des coûts difficilement maîtrisables. (voir délibération annexée)
3. **Rapport article L.1122.23 du C.D.L.& D..**
L'assemblée prend connaissance du rapport annuel dressé par le Collège communal portant sur l'Administration et la situation des affaires de la commune. (situation au 09.12.2014)
4. **Finances.**
 - a) **Budget du C.P.A.S. 2015 – Approbation.**
Le document a été voté par le Conseil de l'Action Sociale le 04 décembre et fait l'objet d'explications données lors de la Commission des Finances du 08 suivant.

La Présidente, Mme HUYNEN-KEVERS donne lecture de sa note de politique générale où elle dénonce notamment les systèmes de financement insuffisants pour le C.P.A.S. et des mesures précarisant de plus en plus les citoyens devant faire appel à un service spécialisé du Centre en matière de médiation de dettes, d'aide énergétique, de pauvreté enfantine, colis alimentaires, cautions locatives

Le budget pour 2015 ordinaire est présenté avec des recettes/ et dépenses équilibrées à 3.748.125,98 €, l'intervention communale étant portée à 575.000 €. L'équilibre est aussi maintenu via un prélèvement du Fonds de réserves ILA d'un montant de 13.851,12 €.

Parmi les tendances impactant le budget, Mme HUYNEN-KEVERS cite le déficit des titres service, le boni du service des repas à domicile, et l'ouverture d'un restaurant, et la promotion des repas à domicile.

Concernant le budget spécifique à la Maison de repos, celui-ci augmente de 125.000 €, somme générée notamment par les nouvelles surfaces à entretenir, le service hôtelier, et l'augmentation des frais en téléphonie, et énergies.

A l'extraordinaire, 50.000 € seront subventionnés par la commune dans le cadre des investissements complémentaires au PPP.

A l'unanimité sans observation, l'assemblée approuve le document du C.P.A.S. dont question.

b) Budget communal 2015 – Arrêt.

Depuis la Commission des Finances du 08 décembre, l'Echevin des Finances, M. PIRENNE, précise que des corrections ont dû être apportées au document proposé résultant de la modification du résultat découlant des dernières modifications budgétaires 2014 (avance de fonds à rembourser à la Province de Liège pour l'aide des SRI + impact total du subside en matière du Fonds d'investissements communaux + coefficient revu pour la taxe de circulation des véhicules). Des crédits ont aussi été prévus (comme demandés par ECOLO) pour l'aménagement de ronds-points dans la commune.

De la sorte, le boni de l'exercice propre est ramené à 696.795 € alors qu'au niveau global, il atteint 315.642,42 € à l'ordinaire, et s'équilibre à l'extraordinaire.

L'Echevin poursuit en commentant la note de politique générale et financière accompagnant la synthèse du budget 2015.

Au niveau de la gestion financière, il fait état des charges supplémentaires devant découler de la réforme des polices et des services de secours, ainsi que d'une diminution importante de dividendes des intercommunales. Le ralentissement de la croissance économique aura par ailleurs un impact important sur les recettes fiscales, alors qu'en matière d'IPP et de précompte immobilier, la régularité des versements du Fédéral et de la Région Wallonne auront leurs effets au niveau de la trésorerie.

A propos de la dette communale (aucun emprunt réalisé en 2014), son montant global est maîtrisé ce qui permet d'envisager des prêts de 900.000 € pour financer les investissements 2015 en plus des 385.000 € pour les travaux de restauration de l'église et du cimetière de Clermont.

Concernant le zoning, l'Echevin signale qu'aucun nouvel investissement n'est prévu en attendant la mise en œuvre de son extension, 7 hectares restant à vendre.

L'Echevin relaye également une majoration de recettes de 59.709 € dans le cadre de la compensation financière de la Région Wallonne sur la taxe sur la force motrice.

Concernant le budget proprement dit, parmi les modifications significatives par rapport à celui de 2014, celles-ci sont relevées au niveau ordinaire :

Recettes.

Fonds des communes : + 20.000 €

Additionnels IPP : + 22.000 €

Précompte immobilier : + 5.600 €

Dividendes gaz : - 41.000 €

Dividendes électricité : - 37.000 €

Complément régional PI force motrice : + 60.000 €

Taxe entretien égouts : + 12.000 €

Dividendes parts R : - 10.000 €

Subside agent extra-scolaire (recettes/dépenses) : + 18.000 €

Reprise de la provision pour les charges du personnel pour exercices futurs : + 200.000 €

Dépenses.

Charges du personnel : + 80.000 €

Traitement des mandataires : + 23.000 €

Intervention C.P.A.S. : + 225.000 €

Provision complémentaire SRI : + 120.000 €

Zone de Police : + 16.000 €

Prélèvement pour Fonds de réserve de la Maison de Repos : - 204.000 €

Prestation tiers salles de Bèfve : + 3.500 €

Frais fonctionnement du hall : + 10.000 €

Frais location salles : - 17.000 €

Constat est fait que les dépenses continuent d'augmenter globalement alors que la majoration des recettes ne couvre plus celle des dépenses de fonctionnement.

Autres constats : la charge annuelle de la dette reste stable. Les besoins de financement des investissements futurs sont importants. La situation financière de la commune reste saine en 2015, et la fiscalité majeure (IPP et PrI) reste inchangée.

Sur ces différentes bases, l'Echevin donne alors connaissance des montants récapitulatifs concluant à un boni général du service ordinaire de 315.642,42 €.

En ce qui concerne l'extraordinaire, le programme des investissements reprend les dossiers reportés non finalisés en 2014, soit la réfection de la rue Cavalier Fonck, des équipements sportifs pour le hall des sports + l'aménagement des parkings et du sol, la mise en conformité des cimetières, l'achat des bâtiments de la Poste, la réfection du pont de l'Engin, l'achat d'un tracteur-tondeuse, l'étude de la place de Thimister, la réalisation des dossiers UREBA dans les écoles, la rénovation des chapelles, la rénovation et le renforcement de l'égouttage, et l'extension de l'école de Clermont.

Les nouveaux dossiers présentés portent sur la rénovation des sanitaires dans les écoles de La Minerie et Froidthier, la transformation de la maison Centre n°63 à Thimister, la peinture de la maison communale de Clermont, la réfection des voiries, la réfection des chemins agricoles, l'aménagement du dépôt de la voirie, le préau de l'école de Thimister, la restauration du mur du

presbytère à Clermont, des chambres de visite rue des 3 Entités, et de la prime unique pour financer le fonds des pensions des mandataires en plus de la vente des parts R et l'utilisation du fonds de réserves.

Tous ces investissements cumulés atteignent une somme de 4.184.602 € financée par 29% de subsides, 42% de prélèvement de l'ordinaire, 21,5 % sous forme d'emprunts, et 7,5% via des recettes extraordinaires.

Sur base des différents chiffres proposés, le budget extraordinaire est présenté en équilibre.

Sans remarque sur le contenu du budget et de la note, l'assemblée, par un double vote unanime, vote les services ordinaire et extraordinaire du budget 2015 à l'unanimité. (voir délibération annexée)

c) Dotation communale au budget 2015 de la Zone de Police – Décision.

Par 14 voix pour et 1 abstention (M. MEYER, Conseiller), l'assemblée adhère à la proposition du Collège de Police de porter à 105% de la dotation initiale de 2014 l'intervention de la commune dans le cadre du budget de la Zone, la participation de Thimister-Clermont passant de 332.923,69 € à 349.569,87 €. (voir délibération annexée)

d) Emprunt – Financement du service extraordinaire 2015 – Mode de passation et conditions du marché – Décision.

4 projets (transformation de la maison du Centre n°63 pour 300.000 €, l'achat de l'entrepôt de la Poste pour 200.000 €, la réfection de la rue Cavalier Fonck pour 400.000 € et la rénovation de l'église de Clermont pour 385.000 €) seront financés via le marché de service à passer. L'assemblée, unanime, marque son accord sur le C .S.C. proposé lié à la conclusion d'emprunts visant le financement du service extraordinaire 2015 via un appel d'offres général, emprunts tous prévus en 20 ans avec flexibilité de taux variable ou fixe et de transformation en court ou long terme (voir délibération annexée).

5. Travaux.

a) Amélioration des chemins agricoles 2015 – Convention avec un auteur de projet – Arrêt.

A l'unanimité, l'assemblée arrête une convention-type d'honoraires en vue de l'appel à candidatures pour la désignation d'un auteur de projet chargé du dossier des travaux relatifs à l'amélioration de diverses voiries agricoles, le but étant d'introduire rapidement le dossier au Ministère en vue de bénéficier des subsides disponibles. (voir délibération annexée)

b) Enduisages 2015 – Mode de passation et conditions du marché de travaux – Décision.

Pour des tronçons situés rues René Rutten, des Sources, du Tennis, Gaston Lejeune, de l'Avenir, Clos des Vergers, Winandchamps, Place de Froidthier, Chemin du Bois, et Centre à Thimister (surface globale de +/- 19.000 m²), l'assemblée arrête un cahier des charges d'un marché à passer par voie de procédure négociée sans publicité pour l'objet susvisé estimé à 74.258,16 € T.V.A. comprise. (vote unanime sans observation – voir délibération annexée)

c) Transformation et extension de l'école de Clermont – Mode de passation et conditions du marché – Arrêt.

L'Echevin DEMONCEAU rappelle que ce dossier a déjà fait l'objet d'une évocation en Commission de l'Enseignement. Il est estimé globalement à 399.769,72 €, le marché étant toutefois attribuable par lot dont 9 sont prévus dans le métré récapitulatif (gros œuvre/charpente et couverture/menuiserie extérieure/installation de chauffage et sanitaire et

ventilation/installation électrique/enduit de façades et plafonnage/chapes et carrelages/menuiserie intérieure/revêtement de sol souple et travaux de peinture). Via la possibilité d'attribution par lot, l'Echevin précise à M. MEYER le caractère rassurant de pouvoir travailler avec des firmes régionales (clauses éthiques respectées au niveau du personnel). Le projet tel que présenté est adopté à l'unanimité (voir délibération annexée)

d) Acquisition d'un tracteur-tondeuse – Mode de passation et conditions du marché – Décision.

Pour remplacer l'engin actuel acheté en 2005 et dont les frais d'entretien deviennent excessifs, l'assemblée adopte un cahier des charges portant sur une nouvelle acquisition par voie de procédure négociée sans publicité dont le montant maximum est estimé à 20.000 €. (vote unanime – voir délibération annexée).

6. Accueil des nouveaux habitants de la commune.

Tenant compte de l'implication de la population dans les manifestations socio-culturelles organisées, mais de l'absence constatée de nouveaux habitants, ECOLO suggère d'étendre l'activité « Accueil des nouveaux nés » à « Accueil des nouveaux habitants » via une réflexion à avoir au niveau du Conseil consultatif de la Vie Associative et de la Famille.

Mme BRAGARD rappelle les démarches antérieures de visites à domiciles des nouveaux arrivants ou de la balade des crèches, qui n'ont pas toujours recueillis le succès escompté.

M. MEYER y voit une opportunité cadrant avec le PCS et souhaite que le débat à ce propos soit relancé au niveau du Conseil consultatif susvisé.

7. Correspondances – Communications/Questions – Réponses.

Chantiers en cours.

Le traditionnel point de la situation est fait concernant l'état d'avancement des dossiers de la Maison de repos, du hall sportif, et de l'église de Clermont.

Il est aussi précisé que le subside définitif a été obtenu pour le dossier « Plan trottoirs », et que la réunion plénière avec les impétrants a été organisée pour le futur projet de la rue Cavalier Fonck.

Assurances.

L'Echevin PIRENNE précise que suite au marché lancé, une réduction totale de 25.408 € a été obtenue pour la commune et le C.P.A.S., soit +/- 33% par rapport aux crédits prévus aux budgets 2014.

Eclairage terrain multisports.

Il est confirmé à M. BAGUETTE, Conseiller, qu'une modification d'horaire (indépendante du réseau), a été effectuée. Elle profitera aussi aux garderies scolaires du matin et du soir, et à la demande du patro pour le début de soirée le dimanche (réseau indépendant).

Entretien RAVEL.

Concernant la réunion, initiée par le SPW, qui s'est tenue à ce propos à Herve récemment, il est rappelé que la convention existe pour la prise en charge par la Région des grosses réparations (infrastructures) alors que les petits entretiens restent à charge de la commune. (revêtement, humidité, élagage, ouverture paysagère, signalétique).

Pour ECOLO, il est important de sensibiliser toutes les parties aux aspects de ces entretiens (Débat à avoir à ce propos au niveau de la Commission de l'Environnement).

Le Directeur général, s) Lucien Baguette

Par le Conseil,

Le Président, s) Didier d'Oultremont

Le Directeur général,

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre